

Ecrit par Linda Mansouri le 2 septembre 2021

Vaucluse : 14 000 ordinateurs distribués aux collégiens



30 000 collégiens vauclusiens (24 000 dans le public, 6 000 dans le secteur privé) retrouvent les bancs de l'école. Une rentrée marquée par la volonté constante de réduire la fracture numérique. 14 000 ordinateurs portables seront ainsi distribués par le Conseil départemental de Vaucluse, à tous les élèves de sixième et tous les collégiens scolarisés en REP (réseau d'éducation prioritaire). Montant de la facture : 6 310 000€.

« Loin de remplacer les méthodes d'apprentissage traditionnelles, cet ordinateur portable est néanmoins un véritable outil qui permettra d'assurer la continuité pédagogique en cas de nécessité. Mais c'est également un moyen de lutter contre la fracture numérique tout en incitant à une utilisation plus raisonnée du papier », précise le Département. L'an prochain, ce sera au tour des nouveaux élèves de sixième de recevoir ce précieux outil numérique, et ainsi de suite lors des rentrées suivantes. En 2024, tous les niveaux seront équipés. Tous les enseignants sont eux équipés dès à présent.

Ecrit par Linda Mansouri le 2 septembre 2021

Budget dédié aux collèges : 13M€

En parallèle, tous les collèges publics bénéficieront, dès septembre, d'une connexion internet supplémentaire, avec la mise en place de bornes wifi par le Département. Les dépenses a destinations des collèges représentent 26 263 524€ d'investissements dont 6 310 000€ pour les PC hybrides mis à disposition des collégiens et 15 591 624€ pour les travaux dans les établissements. Rappelons le budget de fonctionnement consacré aux collèges : 13 419 240€.

Le contexte

26M€, c'est le montant du troisième Schéma Numérique du Conseil départemental voté lors de l'assemblée départementale du 11 décembre 2020. Il s'inscrit dans la continuité du déploiement progressif du Très Haut Débit (THD), du renouvellement de l'équipement informatique des 54 établissements, de la modernisation et de la maintenance de leurs réseaux informatiques.

Pourquoi hybride ?

L'ordinateur neuf remis aux enfants par le Conseil départemental pour toute leur scolarité au collège est un PC performant dit hybride, c'est-à-dire qu'il peut s'utiliser de façon traditionnelle mais aussi en mode tactile, afin de pouvoir répondre à de multiples utilisations. « Il peut se transporter partout, en mode nomade, tout en évitant le gaspillage du papier. L'ordinateur personnel garantit un enseignement personnalisé, adapté aux besoins de chacun. L'élève peut donc travailler à son rythme, en lien avec la communauté éducative, avec des exercices et des apprentissages adaptés. Sur écran, il peut faire et défaire autant de fois que nécessaire », explique le Département.

Une mise en place en 2 étapes

Deux étapes d'installation : de mi-septembre à mi-octobre 2021. Le collège adressera aux familles une convention de mise à disposition de l'ordinateur individuel avec les modalités d'utilisation, de sécurité et de responsabilité. Cette convention est signée par : la présidente du Conseil départemental, le chef d'établissement du collège, l'élève et les parents. Une fois la convention signée par toutes les parties, sont distribués à chaque collégien et enseignant : le PC hybride 11.6 pouces (le même pour tous), un chargeur, une souris, une housse et une licence Windows 10 Éducation.

Dans le même temps, les élèves sont informés sur l'environnement numérique, le fonctionnement (capacité de stockage, sécurité, accompagnement...) et les règles d'usage de leur ordinateur. Ce dispositif bénéficie d'une subvention du Fond social européen (FSE) d'un montant de 1,3M€ pour l'équipement des élèves suivant leur scolarité dans les collèges situés en Zone de Réseau d'éducation prioritaire (REP). En parallèle, le Département a également déposé un dossier de demande de subvention auprès du Fonds européen de développement régional (FEDER).

Ecrit par Linda Mansouri le 2 septembre 2021

Espace numérique de travail

L'Espace numérique de travail (ENT) est accessible aux écoliers. Cette plateforme en ligne commune aux élèves, familles, enseignants et personnels offre à tous la possibilité de travailler ensemble et communiquer à distance. Via un mot de passe, il donne un accès direct et facile à l'ensemble des ressources et des téléservices de l'Education Nationale qui concernent les enfants (y compris Pronote) : agenda, emploi du temps, cahier de texte, absences, cours, contrôles, bulletins, ressources pédagogiques, orientation scolaire. Il permet également d'entrer en contact avec un professeur ou l'administration (vie scolaire par exemple), signaler une difficulté, ou prendre connaissance des menus de la cantine.

Le point chantier

3 gros chantiers sont en cours ou en phase de livraison dans le département : rénovation de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège Vallis Aeria à Valréas livrée en cette rentrée ; réhabilitation et construction d'un nouveau bâtiment au collège Pays des Sorgues au Thor qui s'achève actuellement et restructuration du collège Voltaire à Sorgues débutée l'an passé et qui aboutira fin 2022.

3 gros chantiers sont à venir : rénovation du collège Saint-Exupéry, à Bédarrides, à partir de cet automne et pour deux années ; rénovation du collège Lou Vignarès, à Vedène débutera début 2022. La cité scolaire mixte (collège-lycée) Charles de Gaulle, à Apt, pour un chantier de deux ans fera l'objet d'une rénovation sur trois ans à partir des vacances de Pâques 2022.